

LOCALISATION DE L'INTERVENTION

Rue Hélène-Boullé entre la rue Rochette et l'avenue Madeleine-De-Verchères

CONDITIONS DE CIRCULATION

Du lundi 29 avril 7 h au vendredi 7 juin 16 h

Fermeture complète de la rue Hélène-Boullé en plusieurs phases :

- 1- Hélène-Boullé entre la rue Rochette et la rue de Bellevue
- 2- Hélène-Boullé entre l'avenue du Bon-Air et la rue Pierre-Maufay
- 3- Hélène-Boullé entre la rue Pierre-Maufay et l'avenue Painchaud
- 4- Hélène-Boullé entre l'avenue Painchaud et l'avenue Madeleine-De-Verchères
- 5- Intersection de l'avenue Hélène-Boullé / l'avenue Madeleine-De-Verchères

La circulation sera détournée dans les rues du quartier en fonction des fermetures en place pour éviter les problèmes de virage sur le chemin Sainte-Foy.

Les piétons et les cyclistes seront toujours en mesure de traverser les zones de chantier, mais les cyclistes devront descendre de leur vélo pour utiliser les corridors piétons de manière sécuritaire.

Pour les travaux de pavage vers la fin du projet, la rue Hélène-Boullé sera fermée entre la rue Rochette et l'avenue Madeleine-De-Verchères.